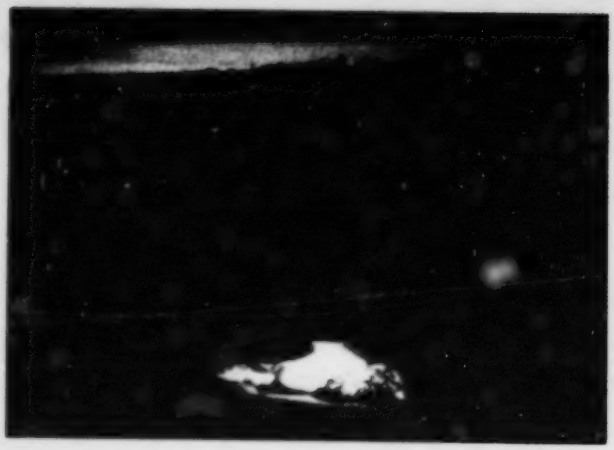

RAPPORT d'ACTIVITÉ 1983

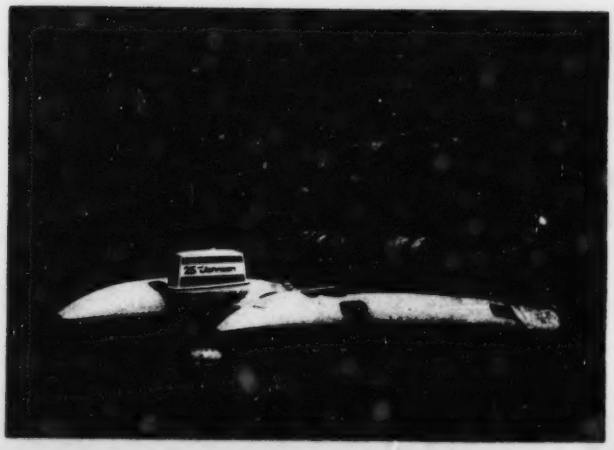

84- 2933 /

CABINET
DU DIRECTEUR
GENERAL
CASE POSTALE 1400
SUCCURSALE "C"
MONTREAL, QUE.
H2L 4K7

le 10 avril 1984

Me Pierre Marc Johnson
Ministre de la Justice et
procureur général
1200, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 1M4

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Sûreté du Québec pour l'année 1983.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le directeur général,

Jacques Beaudoin

SOMMAIRE

Direction générale	1
Direction de la planification	15
Direction des ressources humaines	19
Direction de la logistique et des supports techniques	21
Direction des opérations et de la sécurité publique	29
Statistiques	37
État-major général	42
Les districts	43
Les postes	44

Le rapport d'activité est publié par le Service des communications et imprimé par le Service de l'impression et de la reproduction de la Sûreté du Québec.

DIRECTION GÉNÉRALE

Jacques Beaudoin
Directeur général

Tout comme les années précédentes, l'année 1983 s'est déroulée sous le thème **"Faire plus avec moins de ressources"**.

L'application de la politique gouvernementale annuelle de compression de l'effectif de 2 % s'est continuée. Au 31 décembre 1983, la situation était la suivante: 4450 policiers et 941 employés civils, pour un total de 5391 personnes, soit à quelques chiffres près, l'effectif policier que nous avions en 1979. En effet, à cette époque, la Sûreté du Québec comptait sur un effectif de 4445 policiers et 1016 employés civils. Si, en 1980, nous avons connu une hausse d'effectif de 140 policiers avec l'adhésion des surveillants routiers de l'Office des autoroutes, l'on doit signaler que nous effectuons depuis cette date la tâche qui leur était dévolue, alors que l'ajout en personnel s'est graduellement effacé.

Le bilan du travail accompli reflète une productivité et une efficacité sans équivoque. En 1983, nous avons enquêté sur 66 277 dossiers criminels, alors que nous en avions traité 39 136 il y a 5 ans. La charge de travail de ce secteur est passée de 722 à 1229 activités par 100 personnes. Dans le cadre de l'assistance aux corps policiers municipaux, 10 224 dossiers nous ont été communiqués, en comparaison de 5657 en 1978. Par ailleurs, pour cette même période, notre taux de solution du crime a fait un bond de 14,3 %. Pour l'année1983 il s'établit à 52,9 %. Il s'agit là d'une année record.

Dans le domaine de la sécurité routière, 48 507 accidents furent couverts en 1983, comparativement à 60 058 en 1978. Cette année-là, les routes avaient fait 895 accidents mortels. L'année 1983 en a dénombré 645.

La Sûreté du Québec a intensifié sa lutte aux stupéfiants et aux drogues; 1812 infractions ont été relevées en 1983, par rapport à 1781 en 1982. Cela s'est traduit par des saisies atteignant près de 25 000 000 $ pour 1983, ce qui représente près du double de celles au cours de 1982.

Il faut également signaler que la Sûreté du Québec a, au cours des dernières années, ajouté à son mandat régulier par un enrichissement de ses tâches. En effet, c'est la Sûreté du Québec qui patrouille maintenant les autoroutes, même si les effectifs additionnels accordés au départ sont depuis disparus. Nous assumons de plus la tâche d'inspection des établissements licenciés, ce qui était autrefois la responsabilité de la Régie des permis d'alcool du Québec. Ce transfert de responsabilités a permis une diminution de 55 postes au ministère de la Justice.

Soulignons enfin que plusieurs conseils municipaux ont, depuis 1977, procédé soit à des coupures de personnel policier, soit à l'abolition pure et simple de leurs corps policiers. Sur demande du Procureur général et dans quelques cas, sur celle des conseils municipaux, la Sûreté du Québec a assuré la relève. Au total, 142 emplois de policiers municipaux ont ainsi été abolis et ont dû être comblés par la Sûreté du Québec.

À eux seuls, ces trois facteurs, soit la diminution des effectifs de la Sûreté du Québec, l'enrichissement de la tâche et l'abolition de corps policiers, représentent finalement plus de 300 postes récupérés par l'appareil gouvernemental. Dans le même ordre d'idées, retenons que la Sûreté du Québec a perdu 74 postes d'employés civils depuis 1978.

Une telle situation n'est pas sans causer de l'inquiétude, car il faut bien se rendre compte de l'équilibre fort précaire dans lequel la Sûreté du Québec se trouve. L'on ne peut faire autrement, à ce moment-ci, que de se préoccuper du seuil de tolérance, du point de rupture. Et ce qui n'aide absolument pas à la situation, c'est que nous assistons au phénomène irréversible du vieillissement de l'effectif, particulièrement chez les officiers de notre force policière. Cette remarque faite, reconnaissons que le bilan de l'année fournit une note positive quant à l'efficacité et à la qualité du service.

" service - intégrité - justice"

La Sûreté du Québec compte 114 ans d'existence. Elle a, au fil des ans, surtout depuis plus d'un quart de siècle, acquis ses titres de noblesse. C'est donc dans cet esprit que nous nous sommes donné cette devise en 1983.

En tant qu'institution reconnue, il fallait créer une norme d'excellence pour inciter toutes les composantes du corps policier à en tirer une ligne d'action ainsi qu'un sentiment de fierté et d'appartenance. Cette devise constitue la toile de fond de la raison d'être de la Sûreté du Québec et de la profession policière.

En 1983, une emphase particulière a été mise sur **les missions humanitaires de la Sûreté du Québec**. En raison de la place privilégiée qu'elle occupe dans la société québécoise et des 106 points de service qu'elle maintient sur le territoire, la Sûreté du Québec devient le recours du citoyen dans de nombreuses circonstances.

C'est ainsi qu'au cours de 1983, nos trois hélicoptères, nos quatre brigades canines et nos deux équipes de plongée sous-marine ont été appelés à intervenir à plusieurs reprises pour des cas de noyades, de recherches en forêt, de disparitions, etc. Mentionnons quelques résultats: nous avons porté secours à 73 personnes disparues, dont 47 furent retrouvées. Par ailleurs, 43 vies furent sauvées. Cela démontre bien que la Sûreté du Québec est **" Partout en tout temps "**.

Implications sociales de nos membres

Lors de ses tournées régionales, monsieur Denis Lazure, ministre délégué aux relations avec les citoyens, faisait état de sa grande satisfaction envers les policiers de la Sûreté du Québec engagés si activement dans leur milieu. En effet, il estimait que dans certaines régions, au moins 50 % des policiers oeuvraient dans divers clubs de service, organisations sportives, etc.

Nous avons le plaisir de signaler plusieurs initiatives en vue de recueillir des fonds pour des oeuvres de charité. Citons par exemple:

- **Cycl-O-Céans** Les agents Pierre Beauchemin, Yvon Saillant et Guy Bilodeau ont franchi le Canada, de Vancouver à Halifax, à bicyclette. Le départ eut lieu le 1er mai et l'arrivée, le 10 juillet 1983. Ils ont recueilli la somme de 33 751 $ avec l'aide de l'Association des policiers provinciaux du Québec et le support moral et logistique de la Sûreté du Québec. Ces fonds furent versés au profit de la Société des enfants handicapés du Québec.

- **Rallye Gaspé / Montréal** Les membres du poste de Gaspé ont, pour leur part, organisé un marathon Gaspé/Montréal avec la participation d'un délégué de chaque poste du district du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie. Ils ont recueilli la somme de 21 665 $ qui fut versée à des organismes à but non lucratif. Cet événement sportif eut lieu du 12 au 15 juin 1983.

- **Tournoi de ballon sur glace des policiers provinciaux** Lors du tournoi de ballon sur glace des policiers provinciaux, tenu à Rimouski du 18 au 20 mars 1983, un montant de 7000 $ fut recueilli et versé à la Société canadienne du cancer.

- **Sixième tournoi de balle lente et rapide** En août 1983, à Chicoutimi, avait lieu le 6e tournoi de balle lente et rapide au cours duquel une somme de 1500 $ fut amassée et remise à la Fondation régionale de l'hôpital de Chicoutimi.

- **Huitième tournoi de hockey des policiers provinciaux du Québec** Ce tournoi eut lieu du 7 au 10 avril 1983 et la somme de 500 $ fut versée à la campagne Cycl-O-Céans.

Par conséquent, l'on peut constater qu'en plus des missions régulières de la Sûreté du Québec, nos membres éprouvent une grande motivation à participer aux activités de la communauté. En effet, ils prolongent auprès du public le mandat social de la Sûreté du Québec. C'est grâce à l'intérêt de chacun de nos policiers et employés civils que notre organisation est bien de son temps, qu'elle a une place enviable dans la société québécoise et qu'à l'instar d'entreprises dynamiques, elle assume une responsabilité sociale partout au Québec.

SÛRETÉ DU QUÉBEC POLICE
SERVICE INTÉGRITÉ JUSTICE

Organigramme de la Sûreté du Québec
révisé: 83-12-31

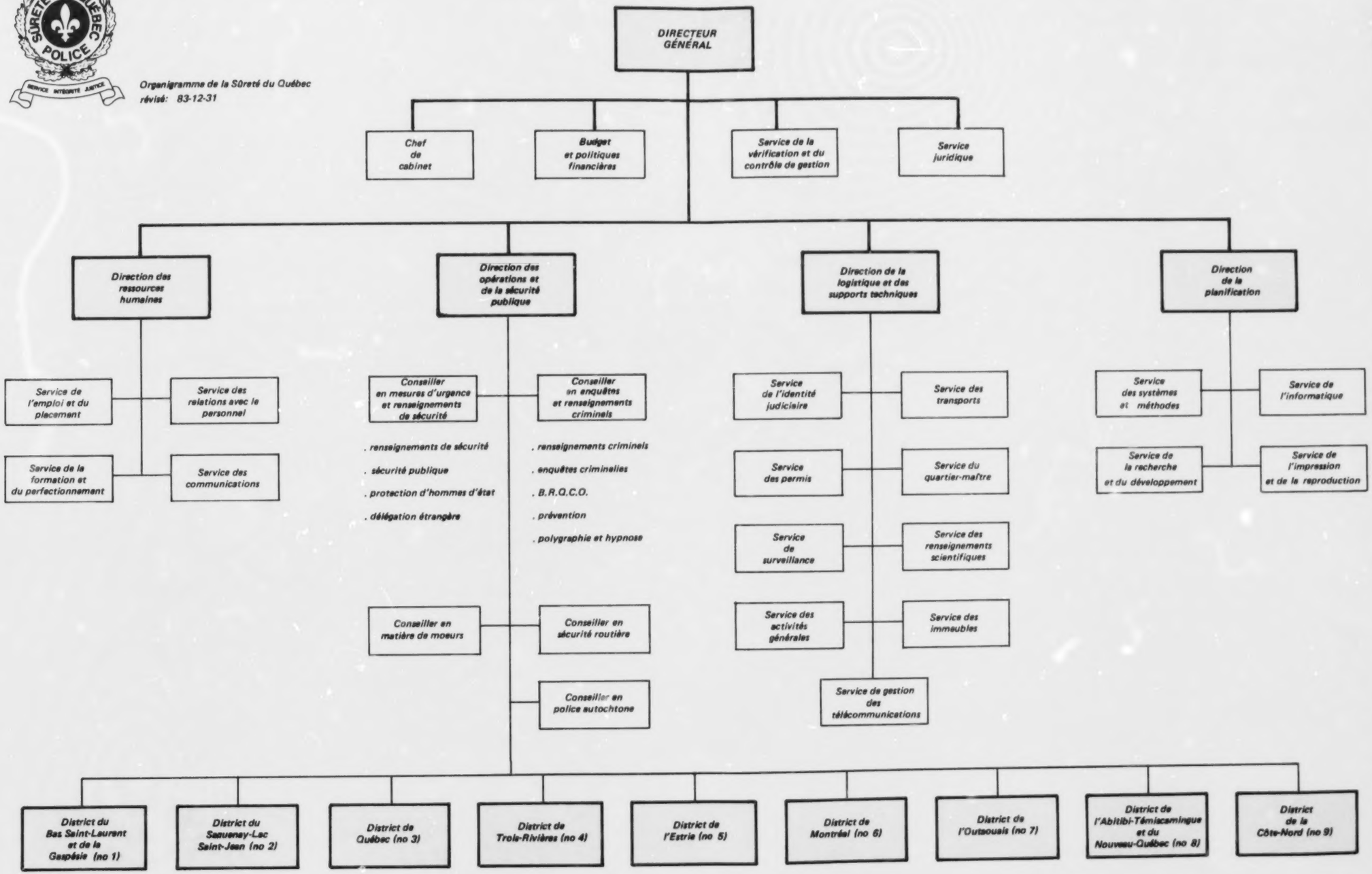

Organigramme du district
du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie (no 1)
révisé: 83-12-31

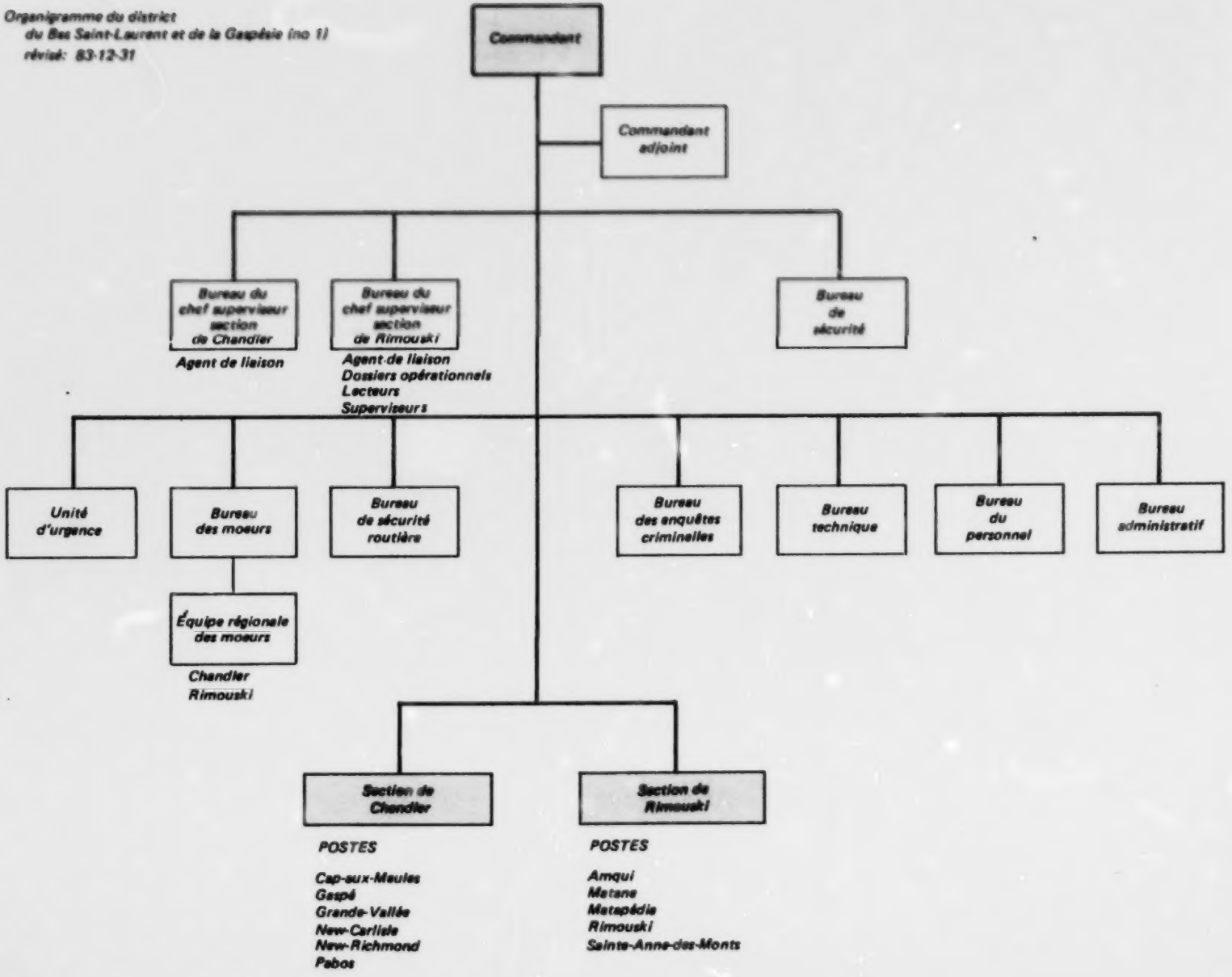

Organigramme des districts
du Saguenay-Lac Saint-Jean (no 2)
de Trois-Rivières (no 4)
de l'Estrie (no 5)
de l'Outaouais (no 7)
de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec (no 8)
de la Côte-Nord (no 9)
révisé: 83-12-31

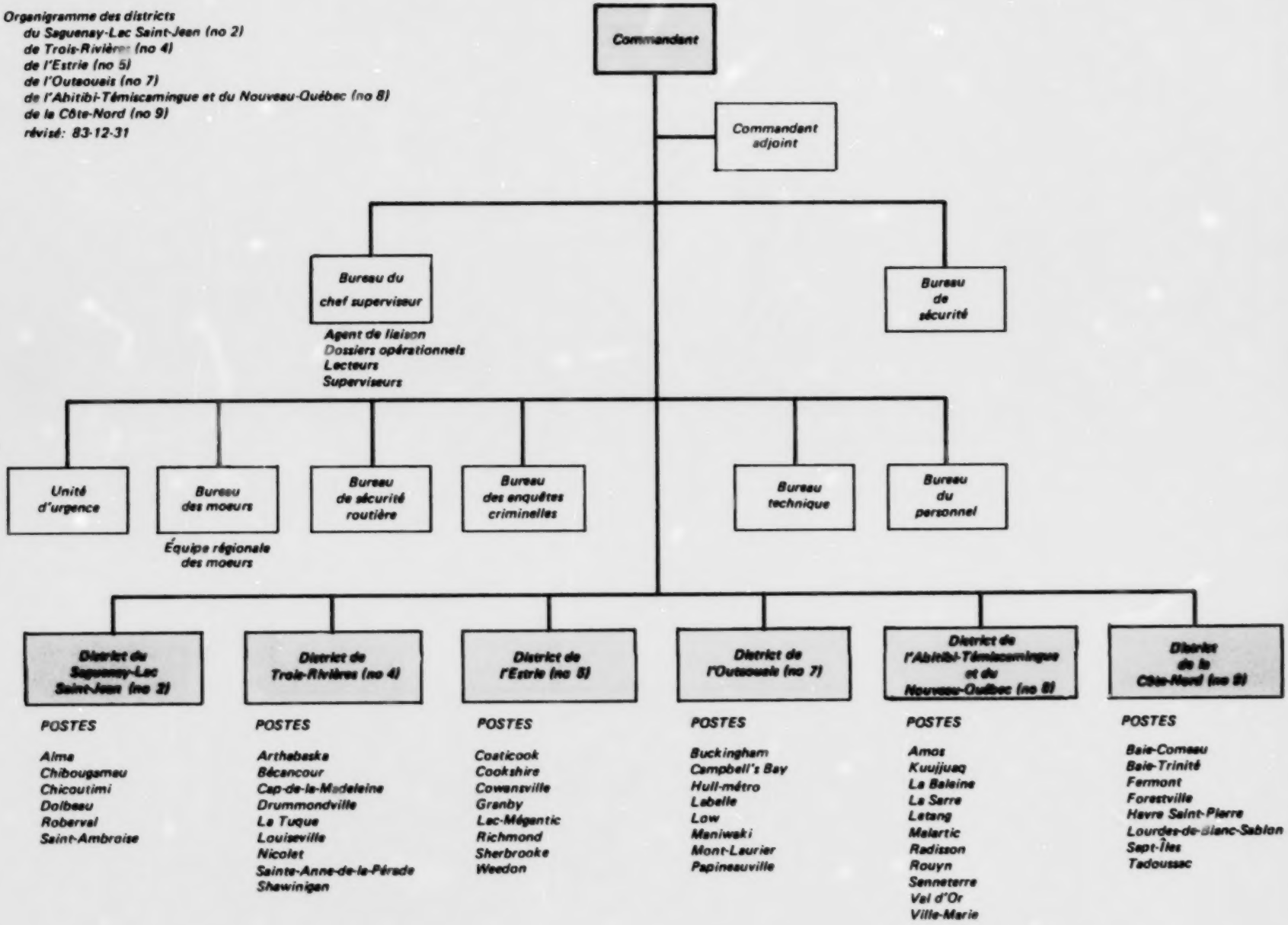

POSTES

Alma
Chibougamau
Chicoutimi
Dolbeau
Roberval
Saint-Ambroise

POSTES

Arthabaska
Bécancour
Cap-de-la-Madeleine
Drummondville
La Tuque
Louiseville
Nicolet
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Shawinigan

POSTES

Coaticook
Cookshire
Cowansville
Granby
Lac-Mégantic
Richmond
Sherbrooke
Weedon

POSTES

Buckingham
Campbell's Bay
Hull-métro
Labelle
Low
Maniwaki
Mont-Laurier
Papineauville

POSTES

Amos
Kuujjuaq
La Baleine
La Sarre
Latang
Malartic
Radisson
Rouyn
Senneterre
Val d'Or
Ville-Marie

POSTES

Baie-Comeau
Baie-Trinité
Fermont
Forestville
Havre Saint-Pierre
Lourdes-de-Blanc-Sablon
Sept-Îles
Tadoussac

Organigramme du district de Québec (no 3)
révisé: 83-12-31

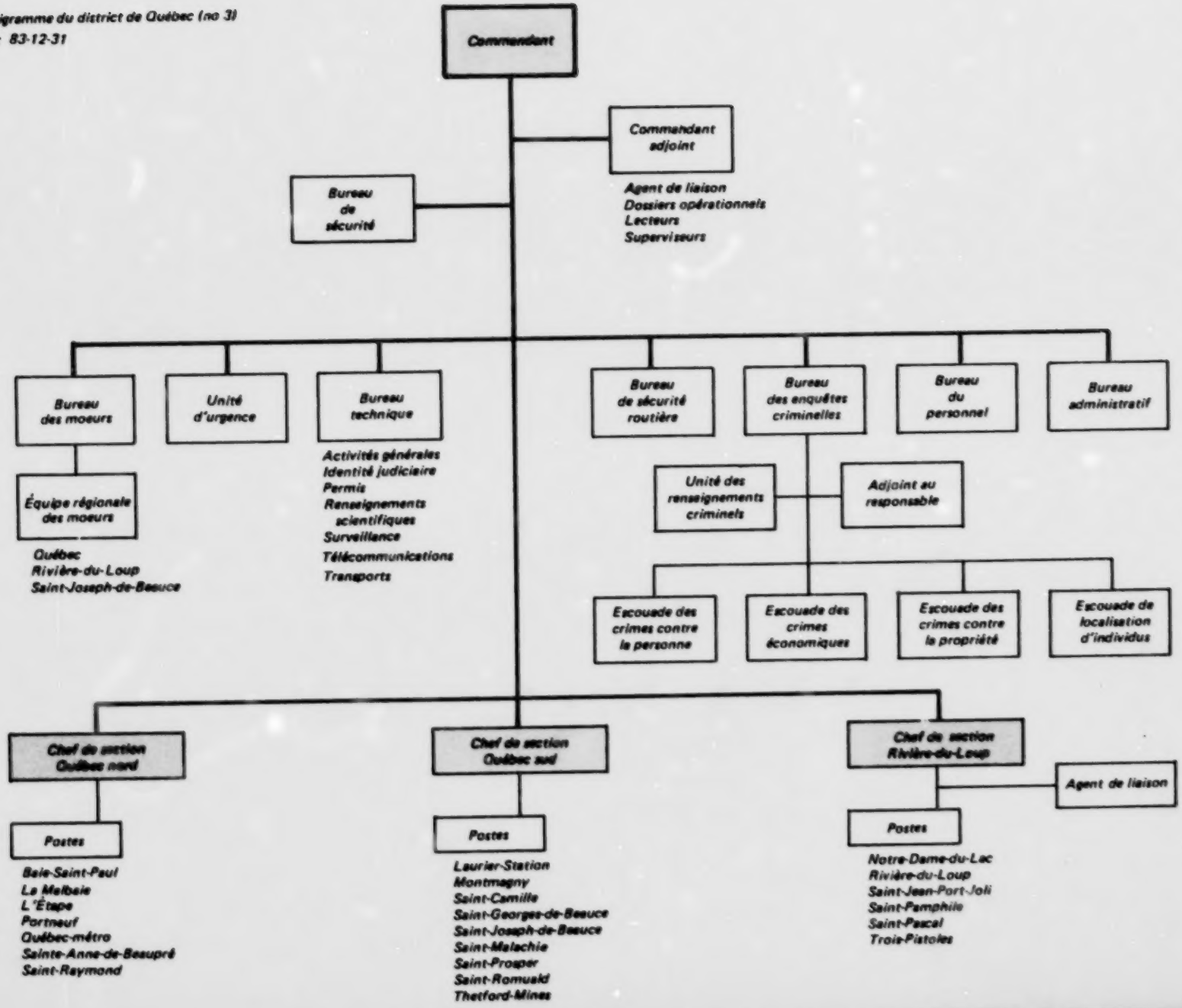

Organigramme du district de Montréal (no 6)
révisé: 83-12-31

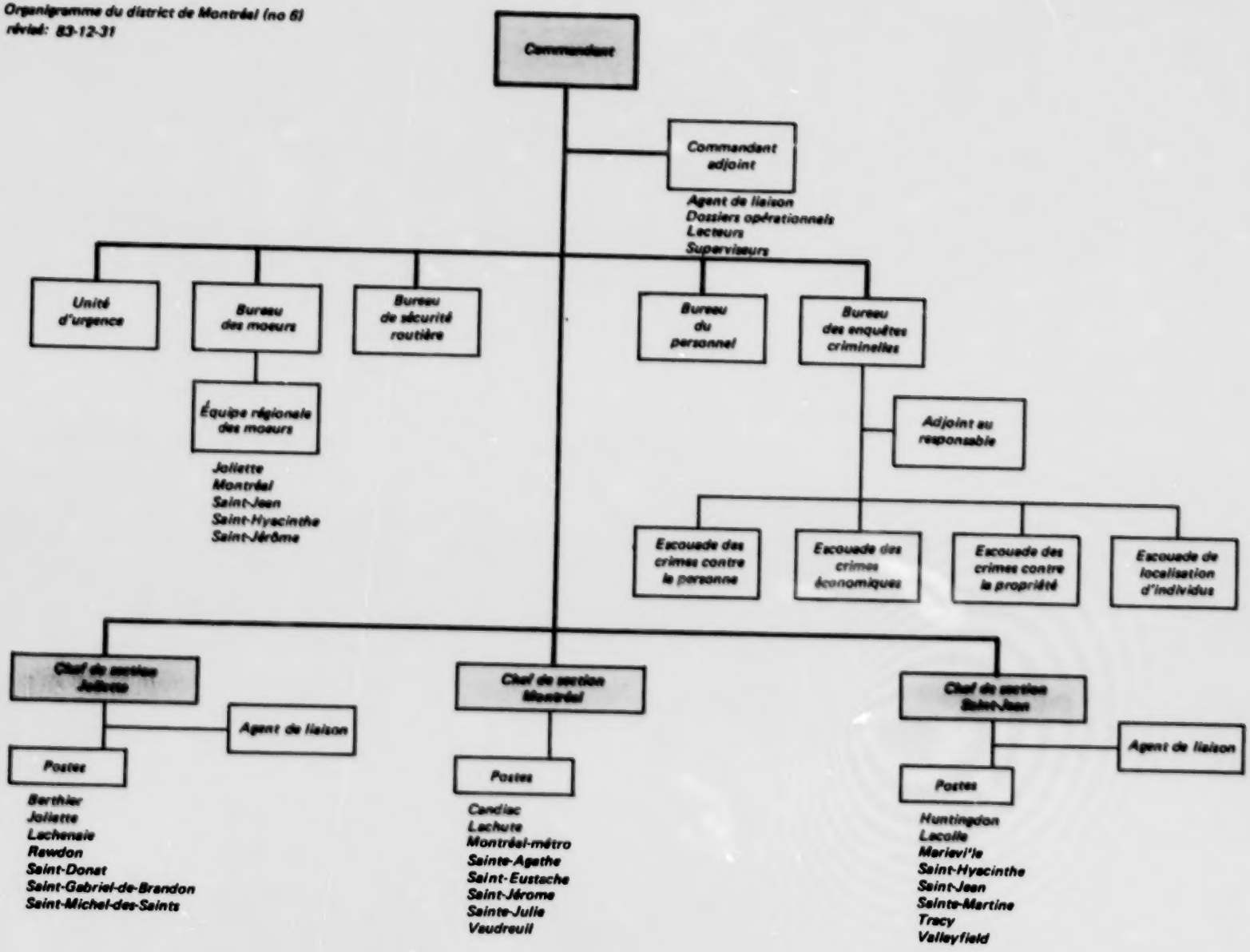

Service de la vérification et du contrôle de gestion

En septembre 1980, une politique, dite "Politique gouvernementale en matière de vérification interne" s'appliquant à tous les ministères gouvernementaux et aux organismes désignés par le Conseil du trésor, était introduite par le gouvernement du Québec.

Cette politique vise à concourir à améliorer la productivité dans la fonction publique, en précisant le rôle de la vérification interne, ses champs d'intervention et les responsabilités des différents intervenants dans le domaine.

Assujettie à cette politique, la Sûreté du Québec l'a devancée de plusieurs années, un service de vérification y étant instauré depuis 1970.

Certes, au cours des années, bien que l'objectif fondamental soit toujours le même, les mandats ont, eux, évolué de façon sensible. Pensons, entre autres, à l'attribution de la responsabilité d'appliquer la politique de vérification du C.R.P.Q.

Plus récemment encore, nos préoccupations se sont portées vers une plus grande coordination avec les intervenants au chapitre de la vérification au gouvernement du Québec. À cet effet, nous avons été appelés à unir nos efforts à ceux du Bureau du vérificateur général, du Bureau du contrôleur des finances et de la Direction de la comptabilité.

Compte tenu de la responsabilité dévolue à la Direction de la comptabilité en matière de vérification, la collaboration avec ce service devra s'accentuer et ce sera un bienfait pour notre organisation.

L'année 1983 a vu la formation, à la Sûreté du Québec, d'un comité de vérification. Présidé par le Directeur général, ce comité, formé des membres de l'État-major général, est chargé de formuler des avis au sujet des plans annuels et à long terme du groupe de vérification et de son rapport annuel. Ce comité sera certes un apport de taille pour l'organisation.

Le mandat du service comporte essentiellement deux volets:

1- Application de la politique de vérification interne de la Sûreté du Québec

   Ce champ d'activités s'étend à toutes les unités tant administratives qu'opérationnelles de l'organisme et peut toucher tous les contrôles incorporés dans chacune des activités de ces entités.

2- Application de la politique de vérification du C.R.P.Q.

   Cette activité s'étend à toutes les agences du Québec ayant accès au C.R.P.Q., tant les agences de la Sûreté du Québec que les corps de police municipaux.

Travail de vérification C.R.P.Q.

GENRE DE TRAVAIL	NOMBRE
Vérifications S.Q.	90
Vérifications S.M.	38
Total	128
Suivis de vérification S.Q.	44
Suivis de vérification S.M.	36
Total	80

Travail de vérification interne

DIRECTION / DISTRICT	SUJET / ENDROIT VÉRIFIÉ
Budget et politiques financières	- Caisse ramifiée - État des avances (permanentes, temporaires, comptables)
Direction de la logistique et des supports techniques	- Surveillance Montréal (avances comptables) - Télécommunications
District du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie	- E.R.M. de Chandler - E.R.M. de Rimouski - Poste de Matane - Poste de New-Carlisle
District du Saguenay - Lac Saint-Jean	- Poste d'Alma
District de Québec	- E.R.M. de Québec (avances comptables) - E.R.M. de Rivière-du-Loup - E.R.M. de Saint-Joseph-de-Beauce - Poste de Portneuf - Poste de Saint-Joseph-de-Beauce - Poste de Saint-Romuald - Surveillance Québec (avances comptables)
District de Trois-Rivières	- E.R.M. de Cap-de-la-Madeleine - Poste de Bécancour
District de l'Estrie	- Bureau technique - E.R.M. de Sherbrooke - Poste de Granby - Poste de Weedon
District de Montréal	- E.R.M. de Joliette - Poste de Sainte-Julie - Poste de Saint-Eustache
District de l'Outaouais	- Bureau technique - E.R.M. de Hull - Poste de Campbell's Bay
District de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec	- Poste de Ville-Marie

Recommandations

Outre les recommandations formulées aux gestionnaires des unités vérifiées et à leurs supérieurs hiérarchiques, nous avons fait 55 recommandations aux responsables des différentes directions. Ces recommandations visent généralement à modifier les politiques, procédures et différents systèmes à l'intérieur de l'organisation.

Service du budget et des politiques financières

Dans le cadre des changements effectués à l'automne de 1982 à la structure organisationnelle de la Sûreté du Québec et de la redistribution des responsabilités relatives à son fonctionnement, le Service du budget et des politiques financières a été créé et s'est vu confier plusieurs responsabilités, dont celle ayant trait aux activités du cycle budgétaire, à l'acquisition des biens et services requis, aux politiques financières et au contrôle interne.

Relevant du Directeur général, le Service du budget et des politiques financières possède ainsi l'autorité fonctionnelle requise dans l'exercice de ses fonctions pour tout ce qui concerne les activités budgétaires de même que la conception, l'interprétation et l'application des politiques, règlements et directives dans le domaine financier et de contrôle interne.

En outre, il maintient, dans son rôle d'interlocuteur désigné, les relations nécessaires avec les représentants du Procureur général et des organismes centraux en matière de gestion et d'administration financière, de contrôle interne et d'approvisionnement, aux fins de défendre les intérêts et la philosophie de gestion de la Sûreté du Québec.

Pour accomplir son mandat, le service est structuré en trois divisions, soit celle du budget et des politiques financières, du contrôle interne et des achats.

Division du budget et des politiques financières

Cette division est chargée, d'une part, d'évaluer les ressources financières nécessaires en vue de répondre aux besoins des gestionnaires et, d'autre part, de s'assurer que les budgets sont utilisés pour les fins prévues en conformité avec les principes et directives d'une saine gestion. Ces responsabilités consistent entre autres à:

- soumettre périodiquement à l'État-major général un rapport sur la situation financière de la Sûreté du Québec, lequel est accompagné des commentaires appropriés et des recommandations d'usage;

- fournir aux gestionnaires tout rapport requis et les conseiller dans le domaine de la gestion financière;

- exercer un contrôle central sur les revenus;

- évaluer les besoins financiers relatifs aux activités policières des Autochtones; exercer un suivi de leurs dépenses, les conseiller et leur fournir toute assistance nécessaire en matière de gestion financière.

La division du budget et des politiques financières a été appelée à participer à différentes études de coûts, notamment:

- l'établissement de subventions pour quatre communautés cries désireuses de posséder un corps de police autonome en 1984;

- l'évaluation des coûts que la Sûreté du Québec devra engager pour remplir sa mission lors des grands événements de 1984, soit la visite du Pape au Québec et les festivités Québec 1534-1984 marquant le 450 e anniversaire du voyage de Jacques Cartier à Gaspé;

- la participation aux travaux préliminaires relatifs à l'intégration du Service d'inspection du ministère des Transports à la Sûreté du Québec, pour tout ce qui concerne l'administration financière.

Division du contrôle interne

Le mandat de cette division consiste à analyser, à concevoir et à mettre au point les politiques financières et de contrôle interne requises en vue d'assurer une gestion saine et efficace des ressources humaines, financières et matérielles, la conservation du patrimoine, la fiabilité des registres et documents comptables ainsi que la publication en temps opportun de l'information financière.

Cette division a été créée au mois de novembre 1983 et elle a immédiatement entrepris l'analyse du processus de l'acquisition des biens et services.

Division des achats

Les activités d'acquisition de biens et services requis pour assurer le fonctionnement de la Sûreté du Québec relèvent de cette division et consistent entre autres à:

- participer à l'élaboration des politiques et procédés appropriés et en surveiller l'application;
- définir avec les gestionnaires les exigences et les caractéristiques des produits demandés pour répondre à leurs besoins;
- rédiger les réquisitions en bonne et due forme;
- acquérir les biens et services requis aux meilleurs coûts possible, conformément aux politiques et règlements en vigueur.
- gérer les budgets accordés;
- participer avec les gestionnaires à la préparation des demandes d'offre et assister à l'ouverture des soumissions;
- contrôler l'approvisionnement en fournitures de bureau normalisées provenant en direct de l'entrepôt du Service des achats du gouvernement.

État comparatif des dépenses (000 $)

	1981	1982	1983
Traitements	163 491,0	181 389,0	197 367,8
Régime de retraite des policiers	31 729,1	38 786,3	45 184,2
Services de transport et de communication	6 170,4	4 993,7	6 078,7
Services professionnels, administratifs et autres	706,8	712,7	1 953,4
Entretien et réparation	2 791,8	1 936,8	2 296,6
Loyers	4 333,2	7 044,7	7 681,8
Fournitures et approvisionnements	11 300,1	9 947,3	10 021,5
Matériel et équipement	5 993,8	5 668,3	4 816,3
Autres dépenses	1 006,9	880,3	1 184,2
Total	227 523,1	251 359,1	276 584,5

DIRECTION
DE LA PLANIFICATION

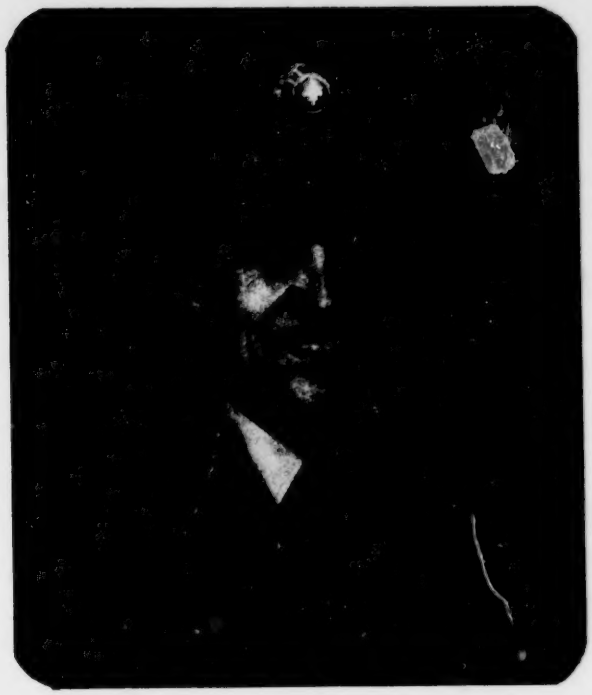

Jean Tellier
Directeur général adjoint

À titre de direction-conseil, la Direction de la planification fournit le soutien nécessaire à l'État-major général en vue d'accroître l'efficacité de la gestion, tant administrative qu'opérationnelle de la Sûreté du Québec. Pour ce faire, la direction est constituée de quatre services: le Service de la recherche et du développement, le Service des systèmes et méthodes, le Service de l'informatique et le Service de l'impression et de la reproduction.

Ces services permettent à la Direction de la planification d'assurer un support à l'organisation par le maintien d'un système approprié de gestion de l'information, d'établir et de modifier les normes de travail en conformité avec les lois et règlements en vigueur ainsi qu'avec les objectifs d'humanisation de la justice au Québec.

Service de la recherche et du développement

Ce service doit recueillir et traiter les données pertinentes de l'organisation à l'aide d'outils appropriés afin de formuler les recommandations et les directives pour ce qui concerne la planification à moyen et long termes de la Sûreté du Québec.

Le service doit de plus analyser les activités globales de la Sûreté du Québec afin de diagnostiquer les écarts avec les objectifs en vue de formuler des recommandations en ce qui a trait à la planification.

Il a également pour mission d'obtenir, de recueillir, de conserver et de véhiculer les livres, documents, publications ayant trait au domaine particulier de la gestion policière et administrative. Il en va de même pour les documents produits par la Sûreté du Québec et les rapports d'enquête qui ont une importance historique.

Principales réalisations en 1983

- Analyse et mise sur pied d'un système d'information de gestion par suite du transfert des activités du Service d'inspection de la Régie des permis d'alcool à la Sûreté du Québec;

- Participation active aux négociations et à la préparation du protocole d'entente ayant permis le transfert, à la Sûreté du Québec, des activités d'inspection du ministère des Transports et participation à la coordination des activités nécessaires à l'implantation de ce nouveau mandat;

- Mise sur pied des banques de données requises pour satisfaire les exigences du système d'information de gestion du ministère de la Justice du Québec;

- Administration du système d'information policière;

- Représentation de la direction au Comité de coordination sur l'évaluation du programme de la Sûreté du Québec;

- Présidence du Comité de la statistique du Québec.

Service des systèmes et méthodes

Ce service fournit aux gestionnaires l'assistance ainsi que les conseils nécessaires susceptibles d'améliorer l'efficacité administrative et opérationnelle de la Sûreté du Québec. Il a l'autorité de recommander l'application, par l'entremise des gestionnaires, des systèmes et méthodes approuvés par l'État-major général.

Principales réalisations en 1983

Au cours de l'année 1983, le Service des systèmes et méthodes a participé à de nombreux projets au sein de la Sûreté du Québec, dont:

En matière d'humanisation de la justice

- une politique et des procédures ont été mises au point en vue d'accélérer la remise des biens saisis à ceux à qui ils reviennent;

- un dépliant d'information est maintenant remis systématiquement aux plaignants et aux victimes, dans le cadre d'un programme d'information et d'aide aux victimes d'actes criminels.

En matière d'amélioration de l'efficacité administrative

- la participation à l'implantation du transfert des responsabilités du Service d'inspection de la Régie des permis d'alcool du Québec à la Sûreté du Québec;

- le remplacement des "Dossiers judiciaires" par un lien télé-informatique avec les fichiers de la Gendarmerie royale du Canada a amené la destruction de 240 000 dossiers, la révision des politiques et des procédures ainsi que la réorganisation du travail.

En matière de mise à jour et de mise au point des systèmes de directives et de communiqués de même que de contrôle des formules

- la plupart des réalisations et des changements au sein de la Sûreté du Québec, aux lois, aux règlements ou aux exigences de nos partenaires ont occasionné de nombreuses émissions, modifications ou suppressions de directives (107), communiqués (303) et formules (260).

Service de l'informatique

Ce service a comme rôle la conception, l'expansion et le maintien des systèmes informatisés ainsi que l'exploitation du matériel électronique relié à de tels systèmes. Il est aussi responsable de l'exploitation, du maintien et de la sécurité des différents équipements électroniques mis à sa disposition.

Le Service de l'informatique a la responsabilité de documenter les systèmes informatisés pour guider le personnel du service et tout autre spécialiste utilisant le centre d'exploitation. Il identifie les normes de qualité des données transmises pour traitement et rejette celles qui ne sont pas conformes.

Il détermine aussi l'agencement des travaux de traitement en fonction des priorités et des calendriers reconnus.

Principales réalisations en 1983

- Conversion aux systèmes compatibles IBM (PROMOC). La conversion des applications informatiques du mode UNIVAC au mode IBM compatible a considérablement touché les activités de développement du Service de l'informatique et aucun développement majeur n'a été amorcé au cours de l'année 1983.

- Principales applications converties

  Le C.R.P.Q. (qui est à la disposition de tous les policiers du Québec) : 14 300 000 transactions y ont été effectuées en 1983.

Le système de contrôle d'acquisition des armes à feu (loi C-51) utilisé par le Service des permis et qui a servi à contrôler l'émission de 32 500 autorisations d'acquisition d'armes à feu.

L'Index général qui est utilisé principalement par la Sûreté du Québec et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal: la base de données comprenait 372 000 inscriptions à la fin de l'année 1983. Au cours de la dernière année, les villes de Gatineau et de Sainte-Foy sont devenues des usagers de l'Index général. En 1984, les villes de Longueuil, Laval, Québec et Sherbrooke s'y ajouteront.

Les statistiques sur la criminalité, l'inventaire des armes à feu, le fichier des agences du C.R.P.Q., les données sur la sécurité routière, etc.

Bureautique et micro-informatique (implantation d'un projet pilote dans un poste majeur de la Sûreté du Québec). Par l'implantation d'un tel projet, nous désirons obtenir une augmentation de la productivité par l'automatisation des tâches répétitives et par un meilleur soutien administratif aux opérations policières, tout en améliorant la qualité des services à la population et la qualité de vie au travail du personnel. Cette étude a débuté au mois d'août 1983 et le rapport final sera déposé au début de mars 1984. Parallèlement, une planification stratégique d'implantation de la bureautique à la Sûreté du Québec est en cours d'élaboration.

Service de l'impression et de la reproduction

Ce service fournit aux unités de la Sûreté du Québec les services d'impression et de reproduction nécessaires au fonctionnement de l'organisme.

Au cours de l'année 1983, le service a connu la plus importante augmentation au chapitre de la productivité par suite de l'amélioration des méthodes de travail et de l'acquisition de nouveaux équipements.

Les statistiques démontrent une hausse de production par rapport à 1982 de l'ordre de 17 % répartie comme suit: 21 % pour la reliure, 4 % pour la composition et 14 % pour l'impression.

Au cours de l'année 1983, le service fut très actif: efficacité, rapidité et courtoisie furent de mise.

DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES

Normand Bergeron
Inspecteur-chef, responsable

La responsabilité de la Direction des ressources humaines est de fournir aux gestionnaires les ressources en personnel nécessaires à la réalisation du mandat de la Sûreté du Québec.

Pour ce faire, elle définit, applique et contrôle les politiques relatives à sa direction et conseille les autres dans ce domaine.

En 1983, la direction comprenait cinq services, soit: organisation, emploi et placement, relations avec le personnel, formation et perfectionnement ainsi que communications. Il est à noter qu'au début de 1984, le Service de l'organisation se fusionnait avec le Service de l'emploi et du placement; on connaît maintenant ces deux services sous l'appellation de Service de la structure et de la gestion des effectifs.

Malgré le gel du recrutement de nouveaux policiers et la réduction des employés civils, la Sûreté du Québec a quand même réussi à maintenir un haut degré de productivité et d'efficacité.

La motivation du personnel et la compréhension du rôle de chacun dans un climat organisationnel valorisant ont contribué à maintenir notre niveau de responsabilités.

Nous vous présentons ci-dessous les principales réalisations de la Direction des ressources humaines.

Service de l'organisation

- La préparation du manuel d'organisation a été accélérée, en vue de le déposer au début de 1984. De plus, un plan de résorption des effectifs d'encadrement supérieur a aussi été déposé.

- La description d'emploi de tous les postes de fonctionnaires qui ont fait l'objet d'un mouvement de personnel a été soit réécrite, soit mise à jour. Aussi 22 000 jours/personnes ont été justifiés pour du personnel occasionnel.

Service de l'emploi et du placement

- Transfert et mutation de 566 policiers;
- 248 mouvements de personnel civil;
- Concours de promotion à 5 postes de sous-officiers et 21 postes d'officiers;
- Un examen de promotion général a été lancé pour combler 76 postes de caporaux au cours de 1984.

- Une analyse sociologique des effectifs de la Sûreté du Québec est en cours afin de prévoir les problèmes potentiels au cours des prochaines années;

- La politique de placement des membres fait l'objet d'une évaluation en vue d'y mettre un point final en 1984.

Service des relations de travail

- Le contrat de travail des membres de la Sûreté du Québec se terminant le 31 décembre, la préparation des mandats de négociation a été suivie du dépôt des offres patronales.

- En matière de discipline, les discussions se sont poursuivies avec l'Association des policiers provinciaux du Québec afin de mettre en vigueur un nouveau code de déontologie en 1984.

- La mise sur pied de comités d'analyse et de prévention d'accidents impliquant des membres de la Sûreté du Québec donne un nouvel élan en matière de santé et de sécurité au travail.

- Une politique a été préparée en vue de l'intégration des inspecteurs routiers du ministère des Transports à la Sûreté du Québec.

Service de la formation et du perfectionnement

- La formation des cadres a porté sur l'analyse de problèmes et sur les communications écrites.

- Dans la formation au tir, aux techniques habituelles, la dimension "utilisation judicieuse des armes à feu" a été ajoutée.

- La formation en conduite routière comprend maintenant un volet visant à réduire le coût du carburant et de réparation des véhicules.

- Une politique a été adoptée en vue de mesurer la condition physique présente de l'individu, de la maintenir et, si cela est possible, de l'améliorer.

Service des communications

- Au chapitre de l'information, il y a lieu de souligner la tenue de 10 conférences de presse, de 50 entrevues téléphoniques et la préparation de 450 communiqués de presse. Les affaires Lortie et Mélanie Deschamps ainsi que les grèves des syndicats du Front commun ont fait l'objet de revues de presse spéciales.

- Les activités de relations publiques ont consisté en 10 expositions; l'exposition itinérante réalisée en collaboration avec la Régie de l'assurance automobile du Québec s'est produite dans 30 centres commerciaux. Trente-huit conférences ont été tenues dans des écoles de la région montréalaise et 17 groupes ont visité le grand quartier général.

- La publication de la revue de la Sûreté du Québec a permis de traiter 173 sujets, pour un total de 380 pages.

- La section de l'audio-visuel a planifié les opérations Dignitaire I et II , l'enregistrement de toutes les séances d'hypnose et, notamment, la prise en vidéo de la remise du bâton de commandement.

Conclusion

Pour l'année 1984, la Direction des ressources humaines participera largement à l'intégration des activités du Service d'inspection du ministère des Transports.

Elle consacrera l'énergie nécessaire en vue de négocier et de conclure une nouvelle entente avec l'Association des policiers provinciaux du Québec et ses officiers supérieurs.

L'accent sera mis sur l'affinement des politiques et des pratiques de gestion du personnel, sur l'amélioration des relations de travail, sur le développement du personnel et sur la mise en place d'un programme d'aide aux employés.

DIRECTION DE LA LOGISTIQUE ET DES SUPPORTS TECHNIQUES

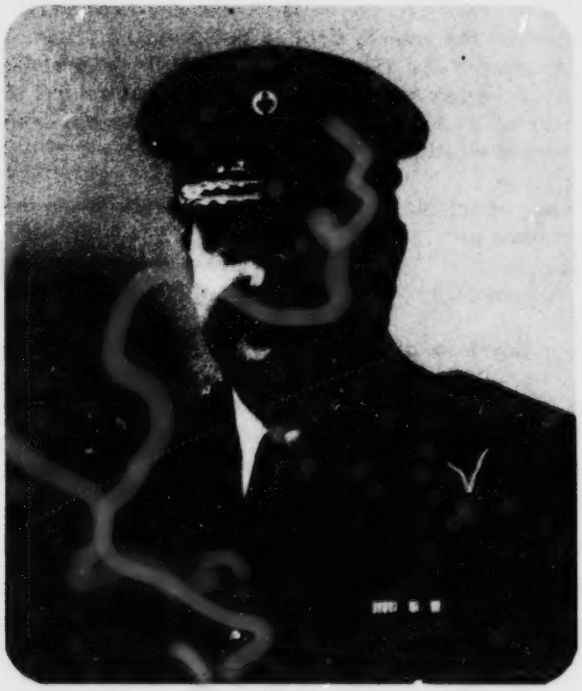

Yvan Aubin
Directeur général adjoint

Introduction

La somme des activités de tous les services de la direction en 1983 est un juste reflet de l'efficacité du personnel. De nombreux projets, lancés en 1982, ont connu leur aboutissement en 1983, en dépit des contraintes budgétaires.

Le rapprochement entre la direction, ses services et les bureaux techniques régionaux s'est accentué au cours de la dernière année. Des communications fréquentes et variées ont été tenues à tous les niveaux de la structure administrative.

Au chapitre des réalisations, les activités suivantes retiennent l'attention:

- Mise en exploitation des casiers judiciaires informatisés (CR II), ce qui s'est traduit par l'épuration de 240 000 casiers judiciaires;

- Mise en place des équipements pour la photo couleur. L'on compte offrir le service aux unités de la Sûreté du Québec à l'automne de 1984;

- Acceptation du contrat pour un nouveau système téléphonique (Centrex III) au grand quartier général;

- Acceptation du projet pour le futur réseau de télécommunications intégré (projet conjoint de la Direction de la planification et la nôtre);

- Mise au point final du projet de réaménagement majeur des locaux du grand quartier général;

- Installation d'un circuit fermé de télévision pour le contrôle et la sécurité de l'entrée du garage du grand quartier général ainsi qu'installation d'un terminal du C.R.P.Q. au rez-de-chaussée pour les vérifications d'usage et mise en place d'arches électroniques pour la fouille des visiteurs.

Notre objectif commun pour 1984 est de continuer sur la même lancée de façon à mener à terme, efficacement et harmonieusement, les projets approuvés en 1983.

Service de gestion des télécommunications

Le 1er mai 1983, les autorités convenaient de placer les préposés aux télécommunications travaillant au grand quartier général sous l'autorité du district de Montréal.

Cette décision permettait une clarification du mandat du service, dont le but principal devenait la gérance du réseau radio et de la téléphonie pour l'ensemble de la province. Depuis lors, le service est identifié: "Service de gestion des télécommunications".

Les principales activités de 1983 se résument comme suit:

Radiophonie

- Signature d'un nouveau contrat avec les compagnies Télébec et Québec-Téléphone jusqu'en 1986, avec possibilité d'une année d'option;

- Études et correctifs de couverture pour certains territoires perturbés par l'interférence ou l'achalandage;

- Formation d'un comité directeur pour l'étude et l'implantation du futur concept de réseau général;

- Mise au point final du dossier de brouilleurs d'ondes pour les unités de surveillance de Montréal et de Québec;

- Échange de services avec la Garde côtière canadienne relativement à la sécurité nautique, au sauvetage et aux cas de détresse (échange de radios mobiles entre nos deux organismes).

- Achat de 28 bases de radios mobiles (C.B.) et installation en mai 1984 dans les quartiers généraux de districts ainsi que dans les postes couvrant les routes à haute densité de circulation.

Téléphonie

- Au cours de l'année 1984, nous prévoyons procéder à l'implantation d'un nouveau réseau téléphonique (SLS-1) dans quatre quartiers généraux et dans quelques postes de la Sûreté du Québec;

- Implantation d'un nouveau réseau téléphonique CENTREX III pour toutes les unités du grand quartier général (juin 1984);

- Mise sur pied d'un système de contrôle des interurbains.

Service du quartier-maître

À l'instar d'autres unités de la Direction de la logistique et des supports techniques, le Service du quartier-maître a connu des changements important en 1983.

Ces changements ont favorisé plusieurs réalisations, dont en voici quelques-unes:

- Présentation du plan d'équipement à l'État-major général concernant les vêtements et les accessoires de police;

- Codification des produits au catalogue répartis en 26 familles;

- Aménagement du magasin en fonction des familles et de l'ordre de notre catalogue;

- Présentation au Comité d'équipement de 12 pièces d'équipement étant à l'étude depuis quelque temps.

Statistiques

Clientèle reçue	3 566
Demandes d'achat	1 040
Commandes traitées	5 052
Analyse de dossiers	80
Coût d'affranchissement	21 174,49 $

Service des transports

L'année 1983 en fut une de stabilisation des dépenses budgétaires et d'actualisation de nos politiques de contrôle; la diligence de notre personnel, le soutien des gestionnaires des districts et l'appui des utilisateurs des véhicules ont permis la réalisation de nos objectifs.

Le Service des transports a participé à une étude de rentabilité et une analyse factorielle ainsi qu'à la conception fonctionnelle de l'informatisation de sa gestion. Ceci lui permettra de disposer d'importantes banques de données pour l'élaboration de politiques ou de programmes dans les années futures.

Flotte mobile de la Sûreté du Québec

Véhicules au 31 décembre 1983

Voitures	1 439
Motoneiges	57
Familiales	40
Camions	38
Fourgonnettes	38
Remorques	33
Bateaux	25
Motocyclettes	22
Buggy	19
Quatre roues motrices	17
Minibus	14
Hélicoptères	3

Quelques statistiques:

Catégories	1982	1983	Variation (%)
Accidents ($)	177 157,55	149 163,83	− 15,80
Entretien et réparations ($)	1 599 825,25	1 454 516,11	− 9,08
Déboursés au chapitre de l'essence ($)	6 111 471,04	6 184 417,30	+ 1,19
Coût d'un litre d'essence ($)	0,5138	0,5376	+ 4,63
Taux moyen d'un kilomètre ($ /km)	0,1462	0,1342	− 8,21
Dépenses générales ($)	8 701 568,28	8 459 669,33	− 2,78
Pneus (nombre)	7 053	8 200	+ 16,26
Performance (l/100km)	20,62	18,71	− 9,26
Kilométrage parcouru	57 950 245	61 405 609	+ 5,99

Service des permis

En 1983, le Service des permis, tout en poursuivant la rationalisation de ses méthodes de travail, s'est efforcé de bien répondre aux demandes de sa clientèle pour ce qui concerne l'obtention de permis, d'autorisations et de certificats.

La poursuite de la réévaluation des activités des bureaux émetteurs d'autorisations d'acquisition d'armes à feu et de munitions nous a permis de fermer notre bureau émetteur de la section de Saint-Jean et ainsi, de réduire à neuf le nombre de ces bureaux, libérant un poste de fonctionnaire et un poste de policier à notre direction.

De même, à la section des armes à feu, nous avons pu libérer un poste de fonctionnaire en dépit d'un accroissement du volume de travail.

Armes à feu

La réduction de 7 % (voir tableau I) du nombre des demandes de permis de port d'armes découle d'une nouvelle disposition visant à émettre certains de ces permis pour une période de 2 ans. Cette mesure avantage les organismes requérants, sans pour autant nuire à l'administration de la justice.

Permis d'agent de sécurité

Dans le domaine des permis d'agent de sécurité, nous avons participé, avec la Direction de la coordination des services consultatifs du ministère de la Justice, à la révision des délais d'attente imposés à certains requérants condamnés pour une infraction au Code criminel. Cette mesure a eu pour conséquence d'accélérer le processus d'émission des permis.

Clubs de tir

La révision, par le Procureur général, des principes directeurs régissant l'approbation des clubs de tir, pour armes à autorisation restreinte, nous a permis de modifier quelques dispositions qui auraient pu contribuer à décourager certains adeptes du tir à la cible.

Licences de passe-partout d'automobiles

De concert avec le Service des renseignements scientifiques, nous avons terminé notre étude relative à l'émission des licences de passe-partout d'automobiles et soumis un mémoire à ce sujet au Sous-ministre de la Justice.

Explosifs

Tel qu'en fait foi le tableau II, nous avons connu une augmentation du nombre des demandes de permis d'explosifs. Cette situation ne nous a pas empêchés de demander et d'obtenir des modifications à certains articles du règlement d'application de la Loi sur les explosifs. Ces modifications visaient à augmenter la durée de certains permis et à alléger la tâche des requérants ainsi que des inspecteur d'explosifs, tout en réduisant le nombre de formulaires à remplir.

Robot

Bien que son utilité soit déjà reconnue dans le domaine de la neutralisation et de l'enlèvement d'engins explosifs, notre robot "Poirot" s'est fait connaître et apprécier au cours d'opérations marquées par la mise en état de siège de résidences qui servaient de refuge à deux tireurs embusqués. Ce véhicule télécommandé s'avère un outil indispensable lors d'interventions de ce genre.

Arrestations

Cette année encore, nos policiers préposés aux permis ont effectué quelque 300 arrestations de personnes recherchées, par les corps de police, en vertu de divers mandats.

Armes à feu

Tableau I

	1982	1983	Variation (%)
Autorisations d'acquisition d'armes à feu	32 980	32 704	— 1
Demandes d'enregistrement d'armes	5 538	6 081	+ 9
Nombre d'armes enregistrées	7 097	7 459	+ 5
Permis de port d'armes	6 740	6 265	— 7
Permis de transport d'armes	7 756	8 965	+ 13

Explosifs

Tableau II

	1982	1983	Variation (%)
Permis général d'explosifs	1 493	1 580	+ 6
Permis, dépôt, vente et transport d'explosifs	3 439	3 561	+ 3

Service des immeubles

Les coupures budgétaires et la décision du Conseil du trésor de ne pas construire de postes au cours de l'année financière 1983-1984 ont eu pour effet de stopper la croissance immobilière de la Sûreté du Québec.

Néanmoins, quatre postes purent être réaménagés; ce sont ceux de Montréal-métro, d'Alma, de Montmagny et de Shawinigan.

Le Service des immeubles, en plus de préparer les plans de réaménagement du grand quartier général, a pressé le ministère de la Justice d'apporter une alternative afin de répondre aux besoins en réaménagement ou en relocalisation de plusieurs postes.

Voici des projets amorcés en 1983 et que l'on devrait terminer tôt en 1984: les postes de Joliette, Granby, Laurier-Station, Rawdon, Saint-Jérôme et Huntingdon.

Par ailleurs, les demandes de relocalisation pour les postes dont les noms suivent devraient être réalisées au cours de 1984:

Forestville, Havre Saint-Pierre, Matapédia, Nicolet, Portneuf, Saint-Camille, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Pamphile, Sainte-Julie, Ville-Marie, New-Richmond, Campbell's Bay, Malartic et Radisson.

Les demandes de réaménagement concernent les édifices suivants:

le quartier général du district de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec, les postes de Saint-Hyacinthe, de Saint-Joseph-de-Beauce, de Sainte-Agathe, de Notre-Dame-du-Lac, de Sainte-Anne-des-Monts, de New-Carlisle, d'Arthabaska, de Louiseville et de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Enfin, l'on prévoit relocaliser 6 postes situés au nord du 50 e parallèle.

Service de l'identité judiciaire

Voici, en bref, les activités principales pour chacune des unités du service.

Casiers judiciaires

La mise en exploitation, en juin 1983, d'un terminal reliant la Sûreté du Québec à la banque des casiers judiciaires de la Gendarmerie royale du Canada nous a donné l'accès direct à plus de 1 500 000 casiers. L'épuration des dossiers a permis la constitution d'une banque de plus de 160 000 photographies de prévenus classé ar numéro de section des empreintes digitales.

Quelques statistiques sur l'Unité des casiers judiciaires:

	1982	1983
Fiches d'empreintes digitales reçues	35 791	38 382
Nombre de casiers judiciaires émis	25 245	34 840
Nombre de photographies de prévenus émises	—	3 768
Nombre de certificats de recherches négatives émis	224	386
Fichier de personnes en liberté conditionnelle		
Nouvelles inscriptions	6 512	4 471
Modifications	5 806	6 511
Radiations	9 807	5 721

Empreintes digitales

L'utilisation maximale des ressources humaines en vue d'alimenter le système Miracode de plus de 35 000 fiches d'empreintes digitales déjà accumulées a été l'objectif prioritaire au cours de l'année. L'atteinte de cet objectif aura été rendu possible grâce à une juste redistribution des tâches, et par l'embauche de personnel occasionnel.

	1982	1983
Fiches codifiées	9 818	19 765
Nombre de dossiers de recherches	1 246	1 180
Nombre de suspects identifiés	84	68

Photographie et arts graphiques

L'accroissement de la production des photographies est certes l'un des points dominants de la dernière année.

	1982	1983
Impression de photographies noir et blanc	140 908	195 298
Copies de diapositives	9 612	16 027

La section des arts graphiques, par sa participation, a permis l'élaboration d'un cours de portraits-robots qui fut donné à 11 techniciens en scènes de crimes. Elle a aussi joué un rôle important dans la conception du dessin du bâton de commandement qui fut remis au Directeur général le 27 novembre 1983.

Scènes de crimes

En plus de nombreuses interventions sur les scènes de crimes en vue d'identifier le plus grand nombre de suspects possible, il faut noter la tenue de nombreuses séances d'information à l'intention de nos policiers et des policiers municipaux afin de les informer sur l'utilisation adéquate de la trousse pour scènes de crimes au niveau des postes et sur l'ensemble des services offerts par le Service de l'identité judiciaire. Un autre fait marquant a sans doute été la participation de 57 techniciens en scènes de crimes au "Cours d'identification - option incendie".

	1982	1983
Portraits-robots (incluant unité 339)	128	308
Nombre de scènes de crimes	8 146	7 860
Nombre d'empreintes latentes trouvées	7 420	6 208
Nombre d'empreintes identifiées	725	865
Nombre de suspects identifiés	291	325

Unités de surveillance

En 1983, l'unité de Québec a connu une hausse de son temps-surveillance, qui est passé de 2806 heures en 1982 à 3134 heures en 1983.

Montréal a également majoré son temps-surveillance, passant de 6273 heures en 1982 à 6498 en 1983.

Concrètement, au cours de l'année 1983, la surveillance humaine a contribué à l'arrestation de 152 suspects, soit 76 pour l'unité de Montréal et 76 pour l'unité de Québec.

Ci-dessous apparaît notre évolution en surveillances humaines pour les trois dernières années.

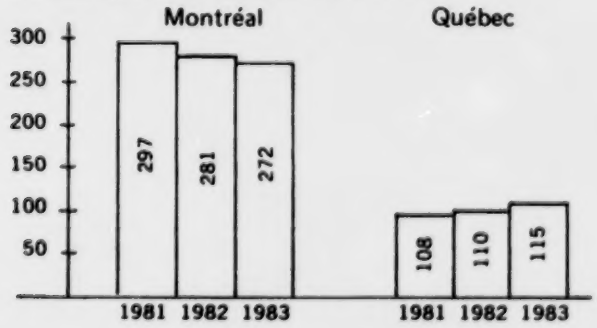

Service des activités générales

On peut dire que l'année 1983 en a été une de consolidation et de spécialisation pour le Service des activités générales. En effet, en plus de continuer à oeuvrer à la garde et au transport de prisonniers ainsi qu'à l'accréditation et à l'accueil des intervenants et visiteurs du grand quartier général, l'installation d'un terminal C.R.P.Q. a transformé les membres travaillant à l'accueil, en patrouilleurs "statiques"; ainsi, à l'occasion, des vérifications permettent l'exécution de certains documents de cours, tels que mandats de dépôt et d'arrestation.

De plus, il y a eu formalisation des dossiers de prisonniers pour faciliter des consultations ultérieures. Également, le dossier "stationnement"a signifié une révision des assignations proportionnelles des espaces à l'intérieur du garage et ce, plus équitablement.

Les statistiques annuelles font voir des majorations ou des diminutions mineures dans tous les domaines et les causes échappent à certaines planifications, car la détention et le transfert de prisonniers sont effectués "sur demande", alors que le surtemps a été fonction de certains dossiers spéciaux, dont la cérémonie de la remise du bâton de commandement et la faillite imprévue de l'agence de sécurité C. & F. à contrat avec la Sûreté du Québec pour le gardiennage de l'édifice Parthenais.

Les projets envisagés pour 1984 comprennent la révision du protocole opérationnel des transferts de prisonniers et du système d'accréditation des visiteurs et employés oeuvrant au grand quartier général.

Quelques statistiques du Service des activités générales:

	1982	1983
Détenus amenés aux cellules du grand quartier général	2 777	2 730
Détenus transférés	2 215	1 940
Vérifications des conditions des libérations conditionnelles	1 296	990
Vérifications d'avis de 48 heures	6 340	4 923
Prises d'empreintes et de photos	903	867
Plaintes et arrestations	172	119
Nombre de visiteurs	119 896	90 108

DIRECTION DES OPÉRATIONS ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tancrède Paquette
Directeur général adjoint

La Direction des opérations et de la sécurité publique est chargée d'accomplir la mission même de notre service de police, soit: prévenir le crime, en rechercher les auteurs, assurer la paix sur le territoire et venir en aide aux citoyens en difficulté. Notre direction s'assure le support constant des autres directions de la Sûreté du Québec pour accomplir cette mission.

Nous répartissons généralement notre vaste champ d'activités en six secteurs, soit:

1. La prévention et la détection du crime, qui comprennent aussi les activités de renseignements reliées à ces domaines;
2. La sécurité routière;
3. Le domaine des moeurs, qui comprend la moralité, l'application des lois régissant les alcools, le jeu ainsi que la lutte aux trafiquants de drogues et stupéfiants;
4. Les mesures d'urgence;
5. La police autochtone;
6. Le renseignement de sécurité et la protection des hommes d'État.

En 1983, nos efforts ont visé particulièrement à:

- humaniser davantage nos rapports avec la collectivité;
- structurer encore plus nos méthodes de travail dans le domaine de la prévention du crime;
- favoriser une cueillette, une analyse et une diffusion plus poussées du renseignement criminel;
- mettre en place des mécanismes pour améliorer le rendement du Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé;
- poursuivre l'implantation de nos programmes en sécurité routière;
- intensifier notre lutte contre les trafiquants de drogues et stupéfiants;
- répartir plus efficacement entre nos postes et nos unités de support les tâches reliées au domaine des moeurs;
- poursuivre notre planification concernant deux événements majeurs qui auront lieu au Québec en 1984, soit la visite du pape Jean-Paul II et la venue des Grands Voiliers.

En 1984, nos priorités porteront sur les sujets suivants:

- la relation policier/citoyen;
- la prévention du crime;
- la lutte aux trafiquants de drogues et stupéfiants;
- la sécurité routière;
- le déroulement harmonieux et sécuritaire des grands événements spéciaux.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance de quelques-unes de nos réalisations pour l'année 1983.

Prévention du crime

Bien que de façon directe ou indirecte toutes les activités des membres de la Sûreté du Québec tendent à prévenir le crime sous toutes ses formes, il reste que nos programmes de prévention spécifiques demeurent d'une importance capitale.

En 1983, en plus de maintenir des programmes établis, comme les opérations volcan, alpin, commerce, les comités de quartier et le programme d'information en milieu scolaire, la Sûreté du Québec a initié et favorisé de nouveaux programmes de prévention.

Nous avons aussi établi d'autres méthodes de travail pour mieux aider le citoyen en général; de même, nous nous sommes engagés plus à fond dans toutes les activités reliées à la prévention du crime. Parmi ces réalisations, notons:

- la publication d'une directive permanente sur la prévention du crime élaborant notre politique sur le sujet;
- la participation active au Comité provincial sur la prévention du crime, aux comités régionaux et au Comité consultatif;
- la participation active au programme du ministère de la Justice concernant l'information à donner aux victimes et témoins d'actes criminels;
- la poursuite de notre programme de formation aux membres relativement à la conduite des enquêtes par suite d'infractions à caractère sexuel; 849 de nos membres en ont bénéficié jusqu'à présent;
- la participation au programme du ministère de la Justice quant à l'aide à apporter aux victimes d'infractions sexuelles;
- l'implantation d'un système qui favorise la remise accélérée des objets saisis appartenant aux victimes d'actes criminels;
- la réalisation d'un guide sur la prévention du crime à l'intention de tous les policiers du Québec. Ce guide contient une nomenclature de toutes les ressources ou de tous les programmes en la matière;
- la formation de 4 jours donnée à près de 260 policiers, soit en moyenne 2 par unité, ceci afin d'assurer une diffusion uniforme et adéquate de notre programme d'information en milieu scolaire.

Faits saillants de la criminalité

Le nombre total des infractions au Code criminel rapportées à la Sûreté du Québec en 1983 s'élevait à 56 053; ceci représente une légère augmentation de 1,9 % par rapport à 1982. Il s'agit là du plus haut sommet jamais atteint par notre organisation au chapitre de la criminalité. Par ailleurs, le taux de solution des crimes en 1983 s'élève à 52,9 % , notre meilleur rendement jusqu'ici.

Assistances aux services de police municipaux

En 1983, la Sûreté du Québec a porté assistance aux services de police municipaux dans 10 224 dossiers, comparativement à 10 097 l'an dernier. Elle a aussi gardé l'initiative de l'enquête dans 61,4 % de ces dossiers.

Parmi ces cas d'assistance, notons principalement 545 dossiers pour attentats contre la personne et 437 pour vols qualifiés.

Dans les cas où elle a gardé l'initiative du dossier, la Sûreté du Québec a solutionné 54 % des crimes.

Renseignement criminel

Les efforts consentis au cours des dernières années quant à la technique du renseignement criminel ont commencé à porter fruit en 1983. Nos analystes ont produit de nombreux rapports d'analyse susceptibles d'aider nos unités opérationnelles à la prévention et à la détection du crime.

Ainsi, des rapports ont été produits sur les facettes suivantes de la criminalité:

- le vol à main armée;
- la piraterie routière;
- le vol de camions blindés;
- le vol de coffres-forts;
- le vol avec effraction;
- le trafic de la drogue;
- le phénomène des motards.

Ces facettes de la criminalité font d'ailleurs, pour la plupart, l'objet de programmes permanents de cueillette, d'analyse et de diffusion de renseignements.

En 1984, le centre d'analyse fonctionnera à un rythme davantage accéléré et pourra desservir, de façon encore plus efficace, les services de police municipaux en général et les membres réguliers du Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé en particulier.

Domaine des moeurs

Dans ce domaine, l'effort en 1983 visait à favoriser une plus grande efficacité de nos 202 enquêteurs spécialisés répartis dans 16 équipes régionales. La formation de ces membres a été accentuée et nous avons aussi amélioré l'équipement mis à leur disposition.

Il faut aussi signaler la poursuite d'un projet pilote dans la section de Saint-Jean. L'objectif était de redonner aux postes de base la responsabilité première de l'application des lois dans ce champ d'activités et ce, afin de permettre aux unités spécialisées de vraiment jouer leur rôle de support et de spécialisation.

Devant le succès de l'opération, ce projet sera implanté à la grandeur du Québec en 1984 et redéfinira le nouveau partage des responsabilités entre l'équipe régionale des moeurs et le poste en ce qui a trait au domaine des drogues et des alcools. À cet effet, 30 moniteurs furent formés afin de sensibiliser l'ensemble de nos patrouilleurs.

Lois en matière d'alcool

Notre orientation dans ce domaine se veut préventive. À cet effet, l'on verra de plus en plus de patrouilleurs en uniforme participer à l'application des lois en matière d'alcool. La visite du patrouilleur à l'intérieur des établissements licenciés se fera ainsi de plus en plus fréquente. Cette méthode de travail devrait permettre une meilleure prévention et une plus grande protection de la clientèle à certains endroits.

De plus, dans le domaine du contrôle et de l'exploitation, nous avons répondu, par suite de l'enrichissement de notre mandat, aux diverses demandes qui étaient auparavant destinées au 55 inspecteurs de la Régie des permis d'alcool du Québec.

C'est ainsi qu'en 1983, nous avons effectué 14 962 inspections systématiques et de dépistage, ce qui a engendré 4 270 infractions.

Jeu

Le domaine du jeu se divise en deux champs bien précis: celui relevant du Code criminel (partie V) et l'autre, des lois provinciales en matière de loteries et courses, de concours publicitaires et d'appareils d'amusement.

Dans le premier bloc, nous déplorons en 1983 l'existence toujours grandissante de maisons de jeu. Malgré le fait que les propriétaires d'appareils, particulièrement de gobe-sous, détiennent un permis de la Régie des loteries et courses du Québec, certains tenanciers de bars "salles de jeux automatiques" monnayent les parties gratuites, contrairement aux dispositions de l'article 185 (1) du Code criminel.

Nos interventions ont augmenté de 123,5 % dans ce secteur d'activités, passant de 51 en 1982 à 114 en 1983.

Quant à la Loi sur les loteries et courses, nos interventions sont passées de 297 en 1982 à 345 en 1983, soit une hausse de 16,2 % .

Moralité

Nous avons continué, en 1983, à sensibiliser les distributeurs de matériel érotique destiné aux adultes. Nous avons aussi sévi contre ceux qui ignoraient la loi. Ces interventions ont porté fruit, puisque l'étalage public de ce matériel qui nous permet d'obtenir l'autorisation de porter des accusations s'est plutôt stabilisé vers la fin de l'année.

Le projet de loi 45, sanctionné le 22 décembre 1983, permettra aussi à toute corporation municipale de modifier ou d'abroger ses règlements en matière d'étalage d'imprimés ou d'objets érotiques, notamment aux fins de la protection de la jeunesse.

Trafic de drogues et stupéfiants

La Sûreté du Québec a saisi, en 1983, des drogues et stupéfiants d'une valeur de 24 823 946 $. Nos saisies, en 1983, doublent celles réalisées l'année précédente. À remarquer qu'en 1982, il s'est dépensé au Canada 9 400 000 000 $ de drogues ou de stupéfiants. Le cannabis compte pour 78 % de nos saisies en 1983 et la cocaïne, pour près de 20 % .

Sécurité routière

Nous dressons ici un portrait de l'évolution des accidents rapportés à la Sûreté du Québec ainsi que des infractions constatées aux lois et règlements régissant la conduite d'un véhicule routier.

Accidents

Les accidents de la route se sont élevés à 48 507 en 1983, marquant une augmentation de 6,5 % par rapport à 1982.

Tous les districts ont d'ailleurs connu une hausse quant au total des accidents comparativement à l'année précédente; les districts de Montréal (+2226 accidents), de Québec (+637 accidents) et de l'Estrie (534 accidents) furent les plus touchés.

On a tenu compte, dans les comparaisons, de l'intégration des postes de Granby et de Cowansville au district de l'Estrie depuis septembre 1983.

Accidents avec blessés

Les accidents avec blessés, au nombre de 10 632, ont subi une augmentation de 12,6 % par rapport à 1982; encore ici, la hausse est commune à 8 districts, mais les régions les plus marquées sont Montréal (+ 443 accidents) et le Bas Saint-Laurent (+ 190 accidents). Seule la Côte-Nord a réussi à conserver le statu quo.

Accidents mortels

Les accidents mortels, dont on en dénombrait 617 en 1982, sont passés à 645 en 1983, soit une augmentation de 4,5 % ; 5 districts enregistrent des hausses, soit Trois-Rivières (+ 16 accidents), l'Estrie (+15 accidents), Québec (+ 11 accidents), la Côte-Nord (+ 8 accidents) et Montréal (+ 6 accidents), alors que les 4 autres terminent avec une baisse, soit le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie (— 13 accidents), l'Abitibi-Témiscamingue et le Nouveau-Québec (— 7 accidents), l'Outaouais (— 5 accidents) et le Saguenay - Lac Saint-Jean (— 3 accidents).

Accidents matériels

Les accidents matériels ont augmenté de 4,9 % par rapport à 1982, soit 37 230 contre 35 495; 3 districts ont enregistré des baisses, soit l'Estrie (— 63 accidents), le Saguenay- Lac Saint-Jean (— 39 accidents) et la Côte-Nord (— 1 accident), alors que les autres, soit Montréal (+ 777 accidents) et Québec (+533 accidents), en tête de liste, connaissent une hausse.

Taux de croissance moyen

Malgré l'augmentation des accidents de la route au cours de 1983, le taux de croissance annuel moyen au cours des 10 dernières années se situe à — 1,8 % .

Ce sont les accidents mortels qui représentent le plus haut taux de décroissance annuel moyen au cours de 10 dernières années (6,6 %).

Constatations

On peut expliquer la hausse des accidents entre autres par l'action combinée de la reprise économique et d'un été clément qui ont favorisé l'utilisation de l'automobile et de la motocyclette.

Alors que les motocyclettes représentent quelque 3 % du parc des automobiles immatriculées au Québec, on constate que durant la période de mars à septembre, celles-ci ont été impliquées dans plus de 30,4 % des accidents mortels, 20,7 % des accidents avec blessés et 13,4 % des accidents matériels.

Constatations des infractions

Les orientations pour 1983 visaient à augmenter le nombre de nos constatations pour conduite avec capacités affaiblies, excès de vitesse et non-port de la ceinture de sécurité; il est reconnu que ces infractions cibles augmentent le nombre et la gravité des accidents.

Capacités affaiblies

En 1983, un effort particulier fut déployé à ce chapitre; en effet, on constate une hausse de 20,7 % par rapport à 1982, soit 2353 causes de plus. L'augmentation s'applique pour 8 districts, le district de Québec étant en tête de liste avec 1167 causes de plus; par contre, le district de la Côte-Nord accuse une baisse de 79 causes.

Billets d'infraction

À ce chapitre, on enregistre une légère réduction comparativement à 1982; en effet, 410 073 billets ont été émis en 1983, contre 426 962, soit 4 % de moins. Les plus fortes baisses se retrouvent aux districts de Trois-Rivières (— 7886 billets), de Québec (— 3370 billets) et de la Côte-Nord (— 3452 billets).

Par contre, la détection de la vitesse par radar représente 45 % du total des billets émis, tandis que près de 30 000 infractions (7 %) furent constatées pour le non-port de la ceinture de sécurité.

Avis de 48 heures

Contrairement aux billets d'infraction, les avis de 48 heures enregistrent une hausse de 9,9 % , soit 377 675 avis par rapport à 343 727 en 1982.

Taux de croissance

Même si cette année nous accusons une réduction pour les infractions constatées, on remarque une tendance à la hausse de 6,7 % pour le taux de croissance annuel moyen calculé sur les 10 dernières années.

Toujours calculé sur les 10 dernières années, le taux de croissance annuel moyen pour les avis de 48 heures est de 3,1 % .

Formation

En 1983, nous avons initié un programme de recyclage pour nos opérateurs d'ivressomètre: 846 policiers de la Sûreté du Québec et 108 policiers municipaux ont bénéficié de 6 heures de formation sur le fonctionnement de l'appareil et sur la façon de témoigner à la cour.

En outre, la Sûreté du Québec a, par le biais de ses techniciens, formé et qualifié 132 de ses membres et 60 policiers municipaux au fonctionnement de l'ivressomètre.

Comme chacun de nos postes peut utiliser un appareil de radar, 130 nouveaux radaristes sont venus s'ajouter à ceux déjà formés.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation et la Régie de l'assurance automobile du Québec, un cours a été structuré et 15 instructeurs ont été formés; ces derniers ont à leur tour formé 213 agents multiplicateurs pour intervention en milieu scolaire (programme de formation personnel et social).

Activités diverses

Transport scolaire

De nouveau, la rentrée scolaire de 1983 a fait l'objet d'une vaste campagne de sensibilisation à la sécurité de l'écolier; cette campagne, supportée par du matériel didactique adéquat, a su véhiculer des messages s'adressant:

- à l'écolier-piéton;
- à l'écolier-cycliste et cyclomotoriste;
- à l'écolier-passager dans les différents modes de transport;
- aux conducteurs de véhicules routiers pour qu'ils fassent preuve de courtoisie.

"Minoune"

Il s'agit d'un programme printanier annuel mené conjointement avec le Service de l'inspection de la Régie de l'assurance automobile du Québec qui vise à éliminer des routes les véhicules qui constituent un danger. En 1983, 6203 véhicules furent assignés pour inspection et de ce nombre, plus de 50 % , soit 3226, furent remisés; pour les autres (2817), les propriétaires durent se soumettre à certaines réparations. Seulement 160 des véhicules assignés à la vérification furent jugés conformes.

Expo-caravane

La Sûreté du Québec a participé, conjointement avec la Régie de l'assurance automobile du Québec, à une exposition itinérante dans 27 villes du Québec; l'exposition, axée sur la connaissance du Code de la sécurité routière et sur le comportement de l'usager de la route, se tenait tantôt dans la remorque aménagée à cette fin, tantôt à l'intérieur de centres commerciaux.

Travaux de divers comités

L'année a marqué la reprise des activités du Conseil interministériel de la sécurité routière et à cet effet, la Sûreté du Québec, par l'entremise du Bureau du conseiller en sécurité routière, a participé activement aux comités suivants:

- Comité sur la sécurité routière concernant les véhicules à deux ou trois roues;
- Comité de la sécurité routière de l'aménagement physique du réseau routier;
- Comité sur l'éducation, la sensibilisation et l'implication du public à la sécurité routière;
- Comité sur la gestion des contrevenants.

En outre, l'année 1983 a permis plusieurs réunions et la production de nombreux documents liés au transfert des activités des surveillants routiers du ministère des Transports à la Sûreté du Québec.

Mesures d'urgence

En 1983, la Sûreté du Québec est intervenue dans 422 événements à caractère d'urgence ou nécessitant un déploiement spécial. Parmi ceux-ci, notons:

130 conflits de travail
49 manifestations
202 désastres
2 enquêtes criminelles particulières
5 protections de dignitaires ou de documents officiels
24 consultations populaires
10 activités sociales, sportives et culturelles

De plus, huit opérations "tempête" ont été déclenchées pour assister les citoyens durant l'hiver. Par ailleurs, six districts ont, au printemps, participé à des opérations spéciales en raison d'inondations dans leurs régions ou d'autres problèmes causés par la crue des eaux.

Enfin, nos spécialistes ainsi que les membres des unités d'urgence ont uni leurs efforts pour effectuer des recherches en mer et en forêt pour localiser une cinquantaine de personnes qui avaient été portées disparues.

Police autochtone

L'objectif déterminé pour 1983 cadrait bien avec le thème d'humanisation mis de l'avant par le ministère de la Justice. Celui-ci était d'accroître les relations avec les citoyens autochtones du Québec afin de leur donner les meilleurs services possible.

Les actions suivantes ont été réalisées:

- Un programme de formation, en vue de sensibiliser le personnel des postes aux us et coutumes des Autochtones du Québec, a été dispensé aux membres de 10 postes;
- Des rencontres on eu lieu entre nos chargés de postes et les chefs de communautés;
- L'élaboration d'une directive traitant de l'organisation de forces policières autochtones;
- La venue d'un membre autochtone régulier au sein du Bureau du conseiller en police autochtone.

Programme chez les Cris

Ce programme suit son cours et en est à sa quatrième année. Par suite des recommandations de la Sûreté du Québec, il fut décidé que quatre autres corporations bénéficieront d'une "convention de services administratifs".

Il est à noter que les Cris ont exprimé leur satisfaction et félicité publiquement la Sûreté du Québec pour son travail lors de l'ouverture des sessions pour la révision et l'application de la Convention de la Baie James.

Programme chez les Inuit

Mis à part le roulement du personnel inuk, ce programme poursuit ses activités en vue de la réalisation des objectifs.

Protection des hommes d'État

En 1983, la Sûreté du Québec, en plus de poursuivre son travail régulier dans le domaine de la protection des hommes d'État en procédant à des relevés sécuritaires, s'est occupée plus particulièrement d'événements spéciaux au cours desquels le Premier ministre du Québec a été présent 37 fois, le Ministre de la Justice 15 fois et le Chef de l'opposition officielle 9 fois. Nos membres se sont également occupés de la visite de 106 dignitaires étrangers, d'un premier ministre provincial et de 13 délégations parlementaires diverses.

STATISTIQUES

EFFECTIF

	Autorisé		Réel	
	1983	1982	1983	1982
Officiers	156	156	114	102
Sergents	345	345	297	297
Caporaux	623	623	384	429
Agents	3380	3471	3655	4690
Total partiel	4504	4595	4450	4518
Pourcentage	(100)	(100)	(98,8)	(98,3)
Cadres supérieurs et adjoints aux cadres supérieurs	13	13	13	12
Professionnels	59	51	48	46
Techniciens et assimilés	45	45	42	44
Personnel de bureau et assimilés	815	839	803	815
Ouvriers	36	35	35	35
Total partiel	968	983	941	952
Pourcentage	(100)	(100)	(97,2)	(96,8)
Total du personnel	5472	5578	5391	5470
Pourcentage	(100)	(100)	(98,5)	(98,0)

CRIMINALITÉ EN 1983

Infractions au Code criminel par catégorie:	Nombre d'infractions réelles 1981	1982	1983	Variation (%) par rapport à 1982	Taux de solution	Assistances aux S.P.M.
. Attentats contre la personne	2 783	2 789	3 164	13,4	88,8	545
. Vols qualifiés	482	464	425	— 8,4	50,6	437
. Introductions par effraction	17 739	18 601	17 587	— 5,5	41,8	2 904
. Vols de véhicules à moteur	2 474	2 200	1 951	— 11,3	40,5	624
. Vols simples	13 548	14 095	12 908	— 8,4	36,3	1 680
. Fraudes	3 937	4 287	6 270	46,3	85,8	1 825
. Moralité	248	169	375	121,9	74,1	428
. Armes offensives	473	431	508	17,9	83,3	165
. Autres inf. au C.cr.	12 170	11 972	12 865	7,5	60,0	1 616
Total des infractions au C. cr.	53 854	55 008	56 053	1,9	52,9	10 224
Infractions au Code criminel par district						
. Bas Saint-Laurent et Gaspésie	4 279	5 005	5 334	6,6	59,2	513
. Saguenay - Lac Saint-Jean	1 928	2 011	2 049	1,9	42,1	840
. Québec	8 623	8 460	8 580	1,4	60,4	1 485
. Trois-Rivières	4 782	5 610	5 509	— 1,8	50,7	856
. Estrie	4 394	4 281	4 160	— 2,8	43,3	636
. Montréal	21 066	20 299	21 012	3,5	51,2	4 335
. Outaouais	4 433	4 842	5 042	4,1	48,0	489
. Abitibi-Témiscamingue et N.-Q.	3 083	3 171	3 019	— 4,8	64,9	740
. Côte-Nord	1 266	1 329	1 348	1,4	52,2	330
Drogues	1 648	1 781	1 812	1,7	98,2	2 926
Alcools	6 278	4 306	4 270	— 0,8		

SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN 1983

Accidents de la circulation par catégorie:	1981	1982	1983	Variation (%) par rapport à 1982
. accidents mortels	843	617	645	4,5
. accidents avec blessés	11 714	9 446	10 632	12,6
. accidents avec dégâts matériels seulement	41 741	35 495	37 230	4,9
Total des accidents	54 298	45 558	48 507	6,5
Accidents de la circulation par district:				
. Bas Saint-Laurent et Gaspésie	4 635	3 614	3 818	5,6
. Saguenay - Lac Saint-Jean	1 942	1 593	1 605	0,8
. Québec	9 929	8 313	8 950	7,7
. Trois-Rivières	5 376	4 320	4 698	8,8
. Estrie	4 029	3 497	3 571	2,1
. Montréal	21 888	18 799	20 025	6,5
. Outaouais	3 394	2 884	3 262	13,1
. Abitibi-Témiscamingue et N.-Q.	1 989	1 639	1 672	2,0
. Côte-Nord	1 116	899	906	8,0
Avis de 48 heures	371 564	343 727	377 675	9,9
Inf. au Code de la sécurité routière	532 901	426 962	410 073	— 4,0
Capacités affaiblies	14 380	11 363	13 716	20,7

État-major général

Direction générale	Jacques Beaudoin 395-4161
Direction des opérations et de la sécurité publique	Tancrède Paquette 395-4164
Direction de la planification	Jean Tellier 395-4170
Direction de la logistique et des supports techniques	Yvan Aubin 395-4077
Direction des ressources humaines	Normand Bergeron 395-5650

Grand quartier général
(1701, rue Parthenais)
Boîte postale 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7

Les districts

Bas Saint-Laurent et Gaspésie (1)
Roger Lévesque, inspecteur
(393, rue Vanier)
Boîte postale 3100
Rimouski (Québec)
G5L 8B1
723-1122

Saguenay - Lac Saint-Jean (2)
Gilles Germain, inspecteur
(1110, rue Des Roitelets)
Boîte postale 5080
Chicoutimi (Québec)
G7H 6J6
549-9266

Québec (3)
Gilles St-Antoine, inspecteur
(5005, boul. Pierre-Bertrand)
B.P. 8400, Terminus postal
Québec (Québec)
G1K 7W2
623-6262

Trois-Rivières (4)
Roland Labissonière, inspecteur
(430, rue Latreille)
Boîte postale 1300
Cap-de-la-Madeleine (Québec)
G8T 8T4
379-7311

Estrie (5)
Michel Lavallée, inspecteur
(40, rue Don Bosco sud)
Boîte postale 2330
Sherbrooke (Québec)
J1J 3Y3
565-8111

Montréal (6)
Réal Turner, inspecteur-chef
(1701, rue Parthenais)
Boîte postale 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-4167

Outaouais (7)
Jacques Marquis, inspecteur
(85, rue Jean-Proulx)
Boîte postale 1000
Hull (Québec)
J8Y 6N7
770-9111

Abitibi-Témiscamingue et Nouveau-Québec (8)
Jacques Cloutier, inspecteur
(1, 9e rue)
Boîte postale 8888
Noranda (Québec)
J9X 5R8
764-3202

Côte-Nord (9)
Marc Lizotte, inspecteur
20, boul. Comeau
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 2L6
296-2324

Conseiller en enquêtes criminelles
Robert Therrien, inspecteur-chef
(1701, rue Parthenais)
Boîte postale 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-5652

Conseiller en mesures d'urgence
Pierre-André Gagné, inspecteur-chef
(1701, rue Parthenais)
Boîte postale 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-5627

Conseiller en matière de moeurs
Léonce Guérard, inspecteur-chef
(1701, rue Parthenais)
Boîte postale 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-4187

Conseiller en sécurité routière
Claude Chagnon, inspecteur-chef
(1701, rue Parthenais)
Boîte postale 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-5580

Conseiller en police autochtone
Gilles Bouchard, capitaine
(1701, rue Parthenais)
Boîte postale 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-4066

Les postes

District du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie (1)

Section Chandler

Poste:

Cap-aux-Meules	(297)
Gaspé	(299)
Grande-Vallée	(300)
New-Carlisle	(301)
New-Richmond	(302)
Pabos	(298)

Section Rimouski

Postes:

Amqui	(307)
Matane	(308)
Matapédia	(309)
Rimouski	(311)
Sainte-Anne-des-Monts	(312)

District du Saguenay - Lac Saint-Jean (2)

Postes:

Alma	(252)
Chibougamau	(253)
Chicoutimi	(254)
Dolbeau	(255)
Roberval	(256)
Saint-Ambroise	(257)

District de Québec (3)

Section Québec nord

Postes:

Baie Saint-Paul	(264)
La Malbaie	(265)
L'Étape	(267)
Portneuf	(269)
Québec-métro	(218)
Sainte-Anne-de-Beaupré	(276)
Saint-Raymond	(274)

Section Québec sud

Postes:

Laurier Station	(266)
Montmagny	(280)
Saint-Camille	(284)
Saint-Georges-de-Beauce	(270)
Saint-Joseph-de-Beauce	(271)
Saint-Malachie	(272)
Saint-Prosper	(273)
Saint-Romuald	(268)
Thetford-Mines	(120)

Section Rivière-du-Loup

Postes:

Notre-Dame-du-Lac	(281)
Rivière-du-Loup	(283)
Saint-Jean-Port-Joli	(285)
Saint-Pamphile	(286)
Saint-Pascal	(287)
Trois-Pistoles	(288)

District de Trois-Rivières (4)

Postes:

Arthabaska	(121)
Bécancour	(112)
Cap-de-la-Madeleine	(166)
Drummondville	(115)
La Tuque	(158)
Louiseville	(159)
Nicolet	(117)
Sainte-Anne-de-la-Pérade	(161)
Shawinigan	(165)

District de l'Estrie (5)

Postes:

Coaticook	(113)
Cookshire	(114)
Cowansville	(097)
Granby	(098)
Lac-Mégantic	(116)
Richmond	(118)
Sherbrooke	(119)
Weedon	(122)

District de Montréal (6)

Section Joliette

Postes:

Berthierville	(156)
Joliette	(157)
Lachenaie	(171)
Rawdon	(160)
Saint-Donat	(162)
Saint-Gabriel-de-Brandon	(163)
Saint-Michel-des-Saints	(164)

Section Montréal

Postes:

Candiac	(101)
Lachute	(174)
Montréal-métro	(170)
Sainte-Agathe	(177)
Saint-Eustache	(178)
Saint-Jérôme	(179)
Sainte-Julie	(103)
Vaudreuil	(172)

Section Saint-Jean

Postes:

Huntingdon	(099)
Lacolle	(100)
Marieville	(102)
Saint-Hyacinthe	(104)
Saint-Jean	(105)
Sainte-Martine	(106)
Tracy	(107)
Valleyfield	(108)

District de l'Outaouais (7)

Postes:

Buckingham	(130)
Campbell's Bay	(131)
Hull-métro	(132)
Labelle	(133)
Low	(134)
Maniwaki	(135)
Mont-Laurier	(136)
Papineauville	(137)

District de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec (8)

Postes:

Amos	(142)
Kuujjuaq	(173)
La Baleine	(175)
La Sarre	(143)
Letang	(147)
Malartic	(144)
Radisson	(110)
Rouyn	(145)
Senneterre	(146)
Val d'Or	(148)
Ville-Marie	(149)

District de la Côte-Nord (9)

Postes:

Baie-Comeau	(239)
Baie-Trinité	(240)
Fermont	(243)
Forestville	(241)
Havre-Saint-Pierre	(242)
Lourdes-de-Blanc-Sablon	(247)
Sept-Îles	(245)
Tadoussac	(246)

Exemplaires du rapport disponibles à la:

Sûreté du Québec
Service des communications
1701, rue Parthenais
Bureau 730
Montréal (Québec)
H2L 4K7

Service de l'impression et
de la reproduction

POOR

QUALITY

ORIGINAL